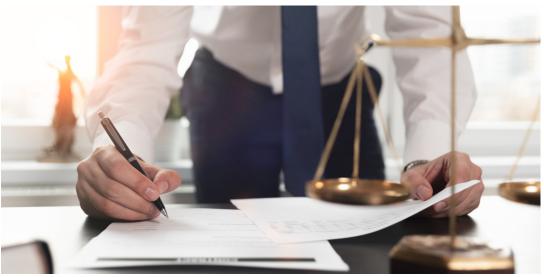


ROTECTION JURIDIQUE

# FICHE PRATIQUE PJP

# PROTECTION JURIDIQUE PROFESSIONNELLE OSTÉOPATHE



La **Protection Juridique Professionnelle** est une assurance qui couvre les litiges, principalement commerciaux, que vous pouvez rencontrer dans votre profession.

## **POINTS CLÉS**

- Non obligatoire mais fortement recommandée.
- Elle est souvent packagée avec la RCP et complète celle-ci en cas de litige, notamment pour des accusations d'attouchements qui ne seront pas couverts par la RCP.
- Une vraie protection juridique inclut 3 étapes :
  - 1. Conseil juridique par téléphone
  - 2. Intervention à l'amiable par un juriste
  - 3. Prise en charge des frais d'avocats pour les procédures judiciaires
- Attention aux offres limitées à du simple conseil juridique sans prise en charge judiciaire.
- Protège contre les litiges avec des collègues (Remplacement ou Collaboration),
  Doctolib, un Bailleur pour votre local pro, l'URSSAF, la CIPAV, etc.
- Certains assureurs peuvent compléter leur offre par une prise en charge d'une aide psychologique ou une protection E-Réputation (mauvais avis internet, ...).

### **QUESTIONS À POSER LORS D'UN DEVIS :**

- Le contrat inclut-il la prise en charge des frais d'avocat et à quel montant?
- Quels types de litiges sont couverts ou quelles sont les exclusions ?
- Est-ce que l'aide Psychologique ou E-réputation sont incluses ?
- Quelle est la procédure en cas de litige professionnel ?
- Y a-t-il un plafond de remboursement annuel ?
- Y a-t-il un montant minimum d'enjeu avant intervention ?

#### **RAPPEL IMPORTANT:**

Même si cette assurance n'est pas obligatoire elle reste néanmoins très importante. Il y a généralement beaucoup plus de déclarations de litiges en Protection Juridique Professionnelle par année que pour la Responsabilité Civile Professionnelle.